

RW/811/2020/3499/1842/32

# Lot 32

L'attention de l'adjudicataire est attirée sur le fait que le lot se situe dans la zone de prévention rapprochée et/ou éloignée des prises d'eau (captages) des eaux carbo-gazeuses de Stoumont. Les mesures suivantes seront de stricte application lors de l'exploitation : - les engins d'exploitation forestière ne peuvent présenter de fuite d'hydrocarbures. Ils sont en bon état, régulièrement vérifiés et, en cas de problème, immédiatement transférés en dehors des zones de prévention pour être réparés; - les tronçonneuses ou autres outils nécessitant de la graisse de chaîne, utilisent une huile d'origine non minérale et biodégradable - les opérations d'entretien ou de ravitaillement des engins à moteur sont réalisées sur une zone étanche de manière à éviter tout épandage accidentel de liquide et son infiltration dans le sol, (idéalement en dehors de la zone de prévention); cette zone étanche aura préalablement fixée avec le DNF. - seuls les produits nécessaires à l'exécution du chantier peuvent s'y trouver. Les produits présentant des risques pour la qualité de la nappe (carburants, lubrifiants,...) sont soit stockés dans des réservoirs placés dans des cuvettes de rétention étanches, de capacité au moins égale à la capacité totale des réservoirs contenus dans chaque cuvette, soit contenus dans des fûts ou récipients entreposés sur une aire étanche et équipée de manière à garantir l'absence de tout rejet liquide en cas de fuite. En aucun cas, ces produits et installations seront laissés sans surveillance et ne pourront rester sur place hors des heures de travail. Ils devront donc être repris chaque jour. - en cas d'incident, des mesures sont prises immédiatement pour éviter l'extension de la pollution et évacuer les terres qui auraient été contaminées. A cet effet, des kits anti-pollution comprenant notamment des matériaux absorbants.

<b>Nombre d'arbres total</b>	1 072	--
<b>Volume grumes</b>	1 260,380	m <sup>3</sup>
<b>Volume houppiers</b>	0,000	m <sup>3</sup>
<b>Volume total</b>	1 260,380	m <sup>3</sup>
<b>Cube moyen</b>	1 176	dm <sup>3</sup>
<b>Circonférence moyenne</b>	113,386	cm
<b>Surface de coupe</b>	6,266	ha
<b>Contact</b>	MIGEOTTE Benoit, <a href="tel:0473947441">0473 94 74 41</a>	--
<b>Triage</b>	Triage De Chevron	--
<b>Propriétaire</b>	Stoumont Cne	--
<b>Lieu(x)-dit(s)</b>	Bois de Bouillon - cpe 10	--
<b>Vente</b>	<a href="#">Vente groupée du cantonnement d'Aywaille</a> Vendredi 02 octobre 2020 à 09:00 <a href="#">Centre récréatif - Avenue de la Porallée - 4920 REMOUCHAMPS</a>	--
<b>TVA</b>	Aucun taux fourni	--

Certification PEFC	Oui	--
--------------------	-----	----

Cat.(cm)	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
65	3		-	
<b>Total grumes 60/70</b>	3	0,897	-	
75	30		-	
85	88		-	
<b>Total grumes 70(R:90-F:100)</b>	118	68,040	-	
95	149		-	
105	241		-	
115	218		-	
<b>Total grumes (R:90-F:100)/120</b>	608	614,539	-	
125	151		-	
135	99		-	
145	37		-	
<b>Total grumes 120/150</b>	287	436,245	-	
155	19		1	
165	11		7	
175	2		5	
<b>Total grumes 150/180</b>	32	71,967	13	31,728
185	-		4	
195	1		1	
<b>Total grumes 180/200</b>	1	3,262	5	15,006
205	-		1	
215	-		4	
<b>Total grumes 200/250</b>	-		5	18,693
<b>Total grumes</b>	<b>1 049</b>	<b>1 194,950</b>	<b>23</b>	<b>65,427</b>
<b>Houppiers/Taillis</b>	-		-	